

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL :

Signature :

N° de dossard : (à remplir par l'organisation)

NOM (en majuscule):

PRENOM :

Date de naissance : / / Sexe :

Nationalité : Club :

Licencié FFA :	OUI	NON
N° de licence:		

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Toute inscription doit être accompagnée :

- **Pour les licenciés :** De la copie de la licence en cours de validité émanant de la FFA (licence et Pass'running), de la FSCF, FSGT ou UFOLEP (licences portant la mention RUNNING) et de la FF TRIATHLON .
- **Pour les non licenciés :** D'un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme **en compétition** datant de moins d'un an. Le certificat ou sa copie est conservé par l'organisateur.

Engagement et paiement sécurisé en ligne :

www.topchrono.biz

Engagement par correspondance :

(Attention à la date limite d'inscription indiquée sur le site)

O.M.S. 14, Mairie Annexe du 14^{ème}
26, rue mouton Duvernet 75014 PARIS

Permanence : à partir du mardi 2 janvier 2018
du lundi au vendredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h

Mairie Annexe (Tel : 01 43 95 09 01)
26, rue Mouton Duvernet 75014 PARIS

Frais d'inscriptions : 19 Euros jusqu'au 20 janvier, pas d'inscriptions le jour de la course.
Les chèques sont à faire à l'ordre de OMS 14

Les organisateurs sont couverts par une police Responsabilité Civile souscrite auprès du groupe AXA Assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.



10 km du 14^{ème}

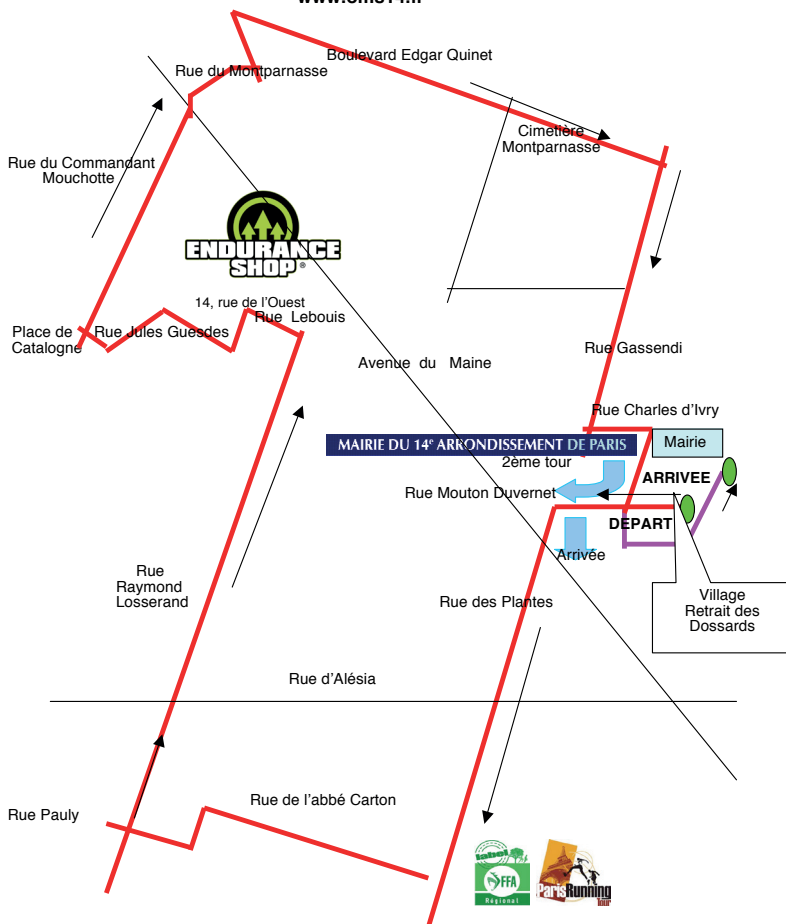
Plan du parcours (2 tours)

Dimanche 21 janvier 2018 - Départ à 9h30

www.oms14.fr

Plan du parcours du 10 km du 14^{ème} (2 tours)

Dimanche 21 janvier 2018 - Départ 9h30
www.oms14.fr



Le 35^e 10KM du 14^{ème} # Dimanche 21 janvier 2018 à 9h30

Parcours : 10Km mesuré FFA, en deux boucles dans les rues du 14^{ème}
Label régional, qualificatif championnat de France
Participe au classement du Paris Running Tour

Départ : Rue Mouton Duvernet

Arrivée : Rue Saillard

Le ravitaillement est prévu aux environs du 5^{ème} kilomètre (rue Mouton Duvernet) et à l'arrivée.
Un sas préférentiel est prévu pour les coureurs attestant un temps de moins de 40mn pour les hommes et 50mn pour les femmes. Une pastille de couleur sera donnée sur justificatif de temps à coller sur le dossard. Une deuxième et une troisième vague sont prévues.

Récompenses :

- Primes aux 3 premiers du classement Scratch homme et femme. Cadeaux aux 3 premiers de chaque catégorie définie ci-dessous, non cumulatives.
- Classement par équipe de club mixte de 5 coureurs minimum par addition des places.
- Un cadeau (tee-shirt) et une médaille souvenir aux 2000 premiers arrivants.
- Une coupe aux premiers de chaque catégorie du 10 Km du 14^{ème}.

Catégories hommes et femmes :

Juniors (né de 1999 jusqu'à 2000 inclus)
Séniors (né de 1979 jusqu'à 1995)
Vétérans 2 (né de 1959 jusqu'à 1968)
Vétérans 4 (né de 1939 jusqu'à 1948)

Espoirs (né de 1996 jusqu'à 1998)
Vétérans 1 (né de 1969 jusqu'à 1978)
Vétérans 3 (né de 1949 jusqu'à 1958)
Vétérans 5 (né avant 1939)

Frais d'inscriptions :

19 Euros jusqu'au 20 janvier 2018, pas d'inscriptions le jour de la course

Règlement :

- L'épreuve est ouverte aux athlètes licenciés et non licenciés de toutes nationalités.
- Les licenciés doivent fournir la copie de la licence en cours de validité émanant exclusivement de la **FFA** (licence et Pass'running), de la **FSCF**, **FSGT** ou **UFOLEP** (licences portant la mention RUNNING) et de la **FF TRIATHLON**.
- Les non licenciés doivent fournir un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme **en compétition** datant de moins d'un an le jour de la course. Le certificat ou sa copie est conservé par l'organisateur.
- L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident ou défaillance consécutif à un mauvais état de santé. Les coureurs participent sous leur propre responsabilité. Une assurance complémentaire personnelle peut être souscrite par le coureur.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'engagement et la participation à l'épreuve à toute personne ne respectant pas le règlement ou les mesures de sécurité.
- En cas d'annulation ou de report de la course pour force majeure ou intempéries ne permettant pas à celle-ci de se dérouler en toute sécurité, il ne sera procédé à aucun remboursement ou dédommagement.
- Le juge arbitre FFA a toute autorité en matière de classement.
- Le classement est réalisé informatiquement par la société Top Chrono.
- La puce est une puce dans le dossard.
- Le **service médical** est assuré par la Croix Rouge Française.
- Les **inscriptions et remise des dossards** se déroulent à la permanence Mairie Annexe du 14^{ème} (du lundi au vendredi à partir du 2 janvier de 14h à 18h, le samedi matin de 9h à 12h et le samedi 20 janvier de 9h à 12h et de 14h à 18h). Le matin de la course remise de dossards de 8h à 9h.
- Un service gratuit de **vestiaires** gardés sera mis en place le matin de la course.
- Les **douches et toilettes** de la piscine Aspirant Dunant seront ouvertes jusqu'à 12h.
- Le **parking** public (entrée au niveau du 200 av du Maine) est conseillé.
- Chaque coureur autorise les organisateurs à utiliser les images prises à l'occasion de sa participation sur tous supports ou il pourrait apparaître.